



Extrait du Circonscription de Barentin

<http://barentin-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article639>

# - Propositions pour l'évaluation des acquis du socle commun

- Espace pédagogique - Textes de référence -

Date de mise en ligne : vendredi 5 décembre 2014

## **Description :**

Le Conseil supérieur des programmes publie ses premières propositions pour que l'évaluation soit véritablement au service des apprentissages de l'élève

---

**Copyright © Circonscription de Barentin - Tous droits réservés**

---

Afin que l'évaluation soit véritablement au service des apprentissages de l'élève, le CSP propose de simplifier les dispositifs existants et d'en rendre les objectifs lisibles par tous. Il propose de simplifier les dispositifs existants et d'en rendre les objectifs lisibles par tous.

Le CSP souligne qu'il s'agit de construire un processus d'évaluation qui, à la fois, donne confiance aux élèves et à leurs familles et fasse confiance aux enseignants.

Ce processus, dans lequel l'usage de la note est appelé à être repensé, doit prendre appui sur le travail collectif au sein de la communauté éducative et sur la constitution d'une nouvelle culture professionnelle de l'évaluation.

Par la publication de ses propositions, le Conseil souhaite engager une discussion indispensable avec toutes les parties prenantes de l'école. Il apporte ainsi sa contribution à la conférence nationale sur l'évaluation des élèves qui se tiendra les 11 et 12 décembre prochains.



Le Conseil supérieur des programmes, institué par la loi de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 et installé le 10 octobre 2013, a pour mission de veiller à la cohérence entre les programmes, les modalités d'évaluation des élèves et la formation des enseignants. Il a adopté en avril 2014 une charte des programmes. Son projet de socle commun a été rendu public en juin 2014.